

Affaire suivie par Dominique GIRARD – 03 86 21 70 16

DEMANDE DE SURCOTISATION LORS D'UN TEMPS PARTIEL

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Date de naissance : Grade :

Affectation :

Je soussigné(e) demande à surcotiser au titre de la période de temps partiel sur la base du traitement soumis à retenue pour pension correspondant à celui d'un fonctionnaire de même grade, échelon et indice travaillant à temps complet, selon un taux défini en fonction de ma quotité de service :

| | |
|------------|----------------|
| 75% | 17,48 % |
| 50% | 23,85 % |

Ces taux s'appliquent sur la **totalité** du traitement qui aurait été versé à temps plein (NBI comprise).

La formule de calcul de la surcotisation tient compte de la quotité de temps travaillé de l'agent (QT) et de la quotité non travaillée (QNT) soit :

$$(11,10 \times QT) + [0,80 \times (11,10 + 34,65) \times QNT] = \text{taux de surcotisation.}$$

Exemple : un enseignant perçoit un traitement indiciaire brut à temps plein de 2000 €, soit 1000 € à 50%, sans NBI.

| quotité de temps partiel | rémunération brute à temps plein | pourcentage de surcotisation | coût de la pension civile <u>qui devra être versée mensuellement</u> | montant de la pension civile versée mensuellement <u>quand il n'y a pas de surcotisation</u> | pour information coût mensuel supplémentaire |
|--------------------------|----------------------------------|------------------------------|--|--|--|
| 50 % | 2 000 € | 23,85 % | 477,00 € | 111,00 € | 366,00 € |
| 75% | 2 000 € | 17,48 % | 349,60 € | 166,50 € | 183,10 € |

La **décision** de surcotiser est **définitive** et ne pourra être annulée en cours d'année.

Je reconnais avoir pris connaissance des taux et de l'exemple ci-dessus.

Fait à le.....

Signature de l'intéressé(e)

Document à retourner à l'IEN de circonscription **pour le 22 janvier 2026**